

Fiche explicative

Préparation de l'année scolaire 2025 – 2026 Choix des options en 9^e (VG/VP)

Nous vous remercions de noter les points suivants, en référence aux informations consultables sur notre site internet :

A. Activités créatrices et manuelles (ACM)

- À compléter par chaque élève, quelle que soit son orientation.
- Ne font pas partie des Options de compétence orientées métier ni des Options spécifiques.
- Enseignées en 9^e, 10^e et 11^e pour les élèves de VG, et seulement en 9^e pour les élèves de VP.
- Les élèves souffrant d'allergies alimentaires ne peuvent pas suivre le cours d'éducation nutritionnelle (ce cours peut en effet impliquer de manger le repas préparé sur la pause de midi). Les élèves d'engagent à consommer les mets variés qu'ils préparent.

B. Option de compétence orientée métier (OCOM)

- Branche à examen
- S'adresse aux élèves orienté.e.s en Voie Générale.
- Ouverte en fonction du nombre d'inscriptions (au moins huit élèves - LEO art. 92).
- Deux périodes par semaine, complété par deux périodes de Formation Générale.
- Le choix est valable pour la 9^e.
- L'élève motive son choix par une lettre.**

C. Option spécifique (OS)

- Branche à examen.
- Ouverte en fonction du nombre d'inscriptions (au moins huit élèves - LEO art. 92).
- Quatre périodes par semaine.
- S'adresse aux élèves orienté.e.s en Voie Prégymnasiale :
 - Le choix de l'OS par l'élève orienté.e en VP est définitif pour les trois ans du cursus** (changement exceptionnel uniquement possible jusqu'au 31 octobre de 9^e année).
 - L'élève motive son choix par une lettre.**
- Peut s'adresser aux élèves orienté.e.s en Voie Générale (sauf N 1+1+1) :
 - L'élève de 9VG suivant une OS ne bénéficie PAS d'une, voire de deux périodes de Formation Générale.
 - Recommandations : élève ayant de très bons résultats, faisant preuve d'une grande motivation et ayant un projet scolaire clair (réorientation, RAC, ...).
 - En cas de résultats insuffisants, l'élève peut être amené.e à renoncer à l'OS et rejoindre une OCOM (RLEO art. 69 et 94).
 - L'élève de 10VG ou 11VG suivant une OS perd deux périodes d'une autre branche, qui doivent être rattrapées de manière autonome.
 - L'élève orienté.e en VG désirent suivre une OS rédige une lettre de motivation**, jointe à ce formulaire (point C.2 du formulaire). Ses responsables légaux prennent contact avec la/le titulaire de classe pour prendre conseil.

D. Choix OS/OCOM pour les élèves de VG

L'OS pour les élèves de VG s'adresse aux élèves qui ont de très bons résultats en 8P (14 pts ou plus dans le groupe restreint) et qui auraient donc un projet de rejoindre la VP en cours ou en fin de 9^{ème}. Possibilité de prendre conseil auprès de la maîtresse de classe ou du maître de classe en cas de doute sur l'orientation (probable ou incertaine) et sur la pertinence du choix d'une OS.

Comment compléter le formulaire ci-joint ?

- Le cadre A) *Activité créatrices et manuelles* doit être complété **pour chaque élève**, quelle que soit son orientation.
- Dans chaque cadre, un premier choix et un deuxième choix doivent être définis
- En cas d'orientation incertaine, **compléter B et C et D (choix « OCOM ou OS en cas d'orientation définitive en VG »)**.
- Dater et signer (E).